No. 52

MUNISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ETUDE)

DU

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

DE LA

MOYENNE VALLEE DU N'ZI

RAPPORT FINAL (RAPPORT PRINCIPAL)

AOUT 1995

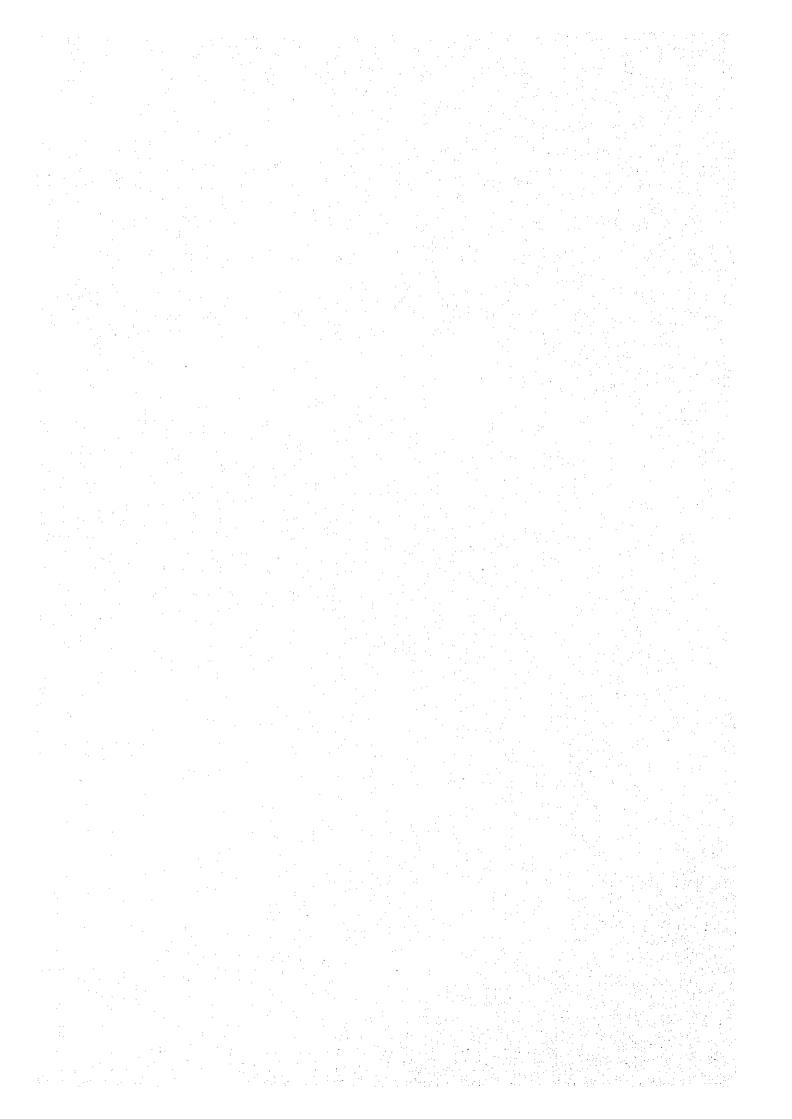


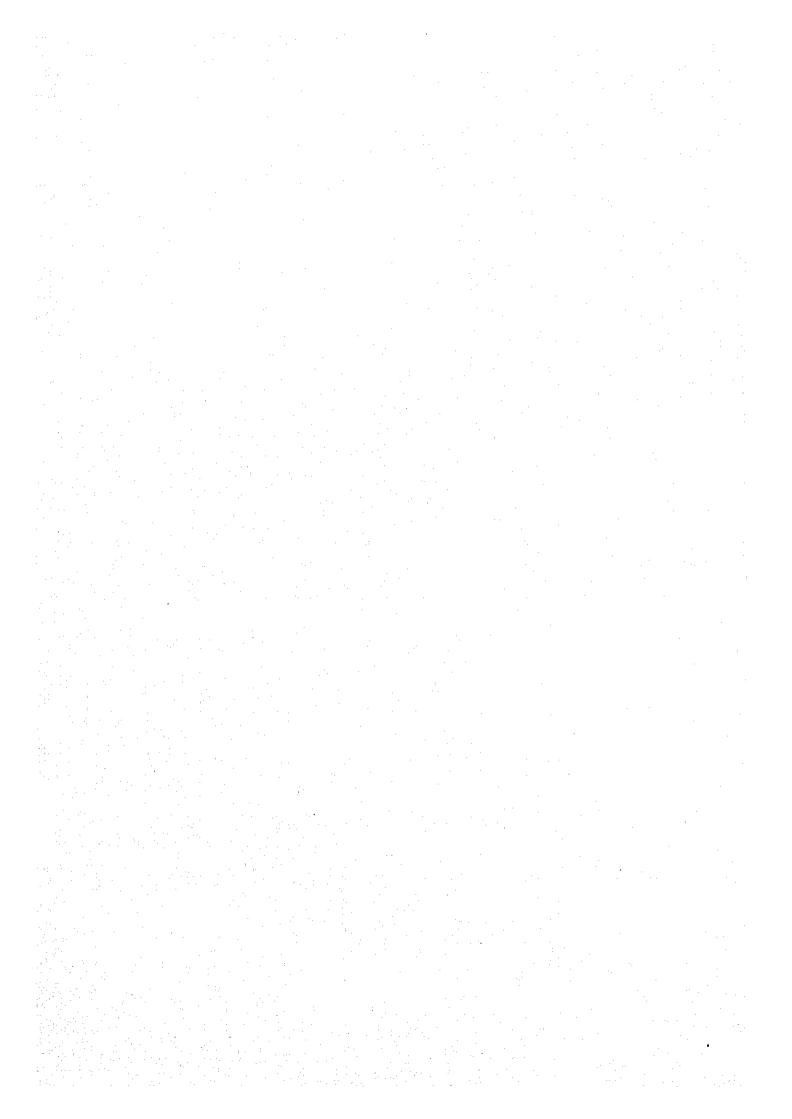
TALYO CONSULTANTS CO, LTD.

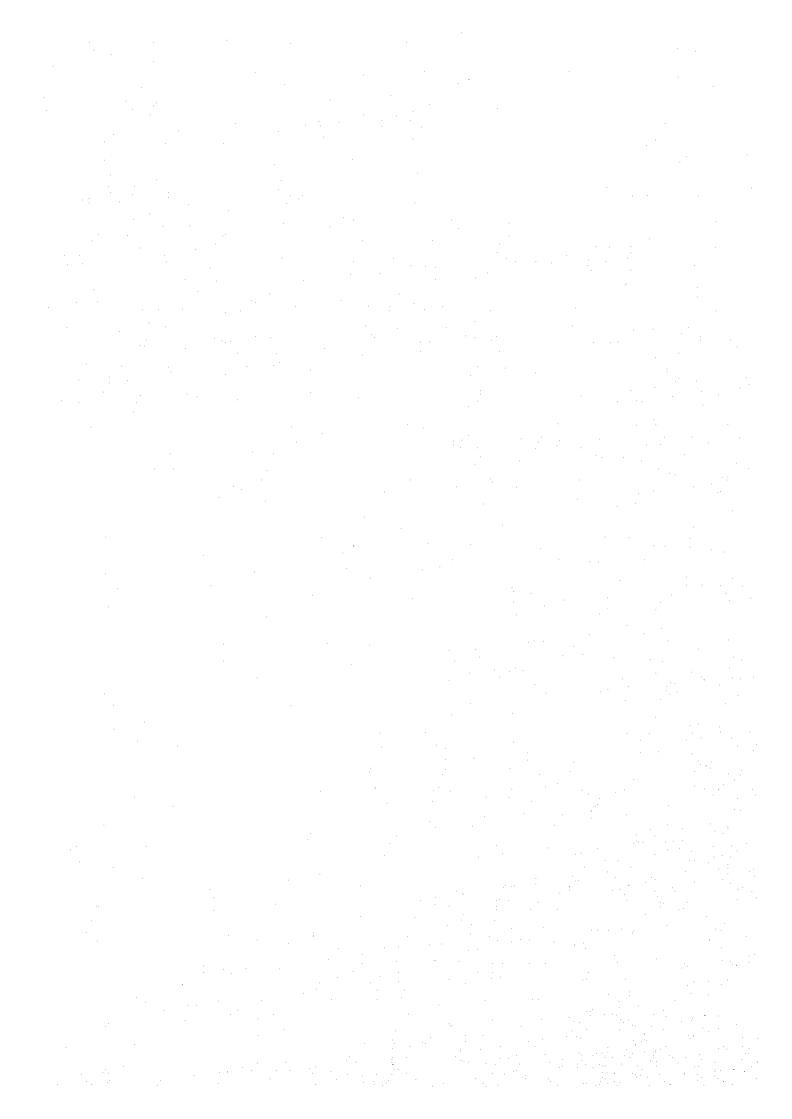
NIPPON KOEL CO, LTD.

AERO ASAHI CORPORATION

| | | | _ |
|-------|-------|------|------|
| - | 2 1 | 10.5 | |
| . & . | | 1.15 | V. 1 |
| 7 7 | 7. 1 | 1.4 | |
| | () L | | |
| 7 7 | | | 777 |
| | 3 3 | 11 | 1. 5 |
| 1 | 4 | и. | 1,1 |
| | ार है | | . X |
| | | | 4 |
| Α. | 12 G | | |
| | | | |







AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE (JICA)

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DES RESSOURCES ANIMALES REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ETUDE

DU

PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE

DE LA

MOYENNE VALLEE DU N'ZI

RAPPORT FINAL (RAPPORT PRINCIPAL)

AOUT 1995

TAIYO CONSULTANTS CO., LTD.
NIPPON KOEI CO., LTD.
AERO ASAHI CORPORATION

Les taux de change utilisés: 1\$ US=100,8 Yens=5,29 Francs Français,

1 Franc Français=100 Francs CFA;

1 Franc CFA=0,19 Yen

(Août 1994)

1124252 (6)

PREFACE

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, le Gouvernement du Japon a décidé de procéder à l'Etude de Plan Directeur et de Faisabilité du Projet de Développement Rural Intégré de la Moyenne Vallée du N'Zi et a confié la conduite de celle-ci à l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA).

JICA a envoyé en Côte d'Ivoire une mission d'études dirigée par M. Toshihisa MURATA de Taiyo Consultants Co., Ltd., quatre fois, du 5 Septembre au 18 Décembre 1993, du 10 Avril au 31 Mai 1994, du 6 Août au 11 Octobre 1994 et du 12 au 23 Mars 1995.

La mission à discuté avec les responsables concernés du Gouvernement Ivoirien et a procédé à des études et essais sur le terrain. De retour au Japon, des études complémentaires ont été faites et le présent rapport a été préparé.

J'espère que ce rapport contribuera à la promotion du Projet et à la consolidation des relations d'amitié entre nos deux pays.

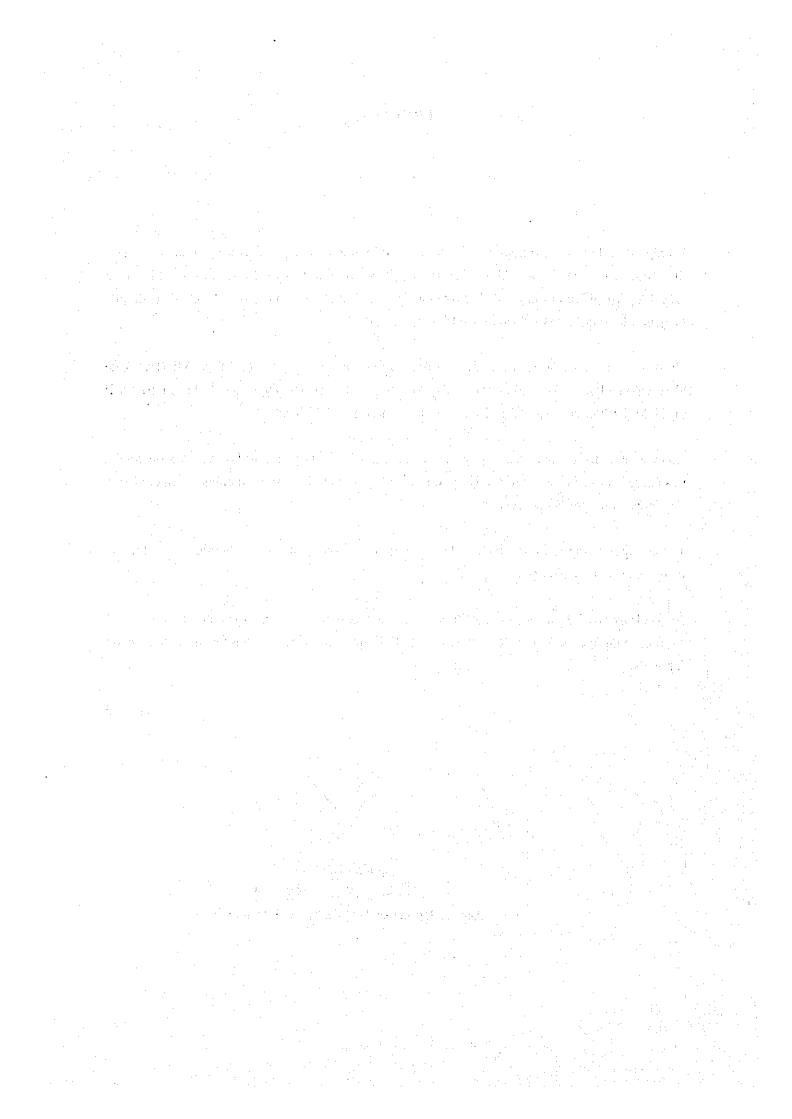
Je voudrais aussi exprimer ma profonde gratitude aux membres concernés du Gouvernement Ivoirien pour la coopération franche et sans failles qu'ils ont manifestée en faveur de la mission japonaise.

Août 1995

Kimio FUJITA

Président Directeur Général

Agence Japonaise de Coopération Internationale



Lettre de Transmission

Monsieur Kimio FUJITA
 Président Directeur Général
 Agence Japonaise de Coopération
 Internationale
 Tokyo, Japon

Cher M. FUJITA,

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint le rapport final de l'Etude du Projet de Développement Rural Intégré de la Moyenne Vallée du N'Zi en République de Côte d'Ivoire. Le rapport a pris en compte les conseils et suggestions des autorités concernées du Gouvernement du Japon et de votre Agence et a formulé le projet cité ci-dessus. It a aussi pris en considération les observations et commentaires émis par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales de la Côte d'Ivoire à l'issue des discussions techniques tenues dans ce pays sur le projet de rapport final.

Le rapport présente un schéma de développement axé principalement sur l'augmentation des produits vivriers, notamment le riz, par l'exploitation du potentiel disponible en terre et en eau de la région concernée par l'étude. Ce schéma de développement contribuera sans nul doute aux objectifs d'autosuffisance alimentaire lancés par le Gouvernement dans sa politique agricole, et servira de tremplin aux tentatives visant à restaurer le dynamisme de l'agriculture de la région actuellement gravement touchée par la stagnation de la production caféière et cacaoyère et dont les effets estompés incluent notamment, l'augmentation du revenu des paysans, la création d'emploi et l'arrêt de l'exode des jeunes des villages vers le villes.

Considérant l'urgence de développement rural en Côte d'Ivoire et la nécessité d'un développement socio-économique pour le pays tout entier, nous recommandons au Gouvernement Ivoirien d'inscrire la mise en ocuvre de ce projet parmi ses plus grandes priorités.

Je voudrais profiter de l'occasion pour exprimer nos remerciements sincères à votre Agence, le Ministère des Affaires Etrangères et le Ministère de l'Agriculture, Forêt et Pêches du Japon. Je voudrais aussi exprimer notre profonde gratitude au Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales et Agences concernés de la Côte d'Ivoire pour la coopération franche et sans failles qu'ils ont manifestée en faveur de la mission japonaise.

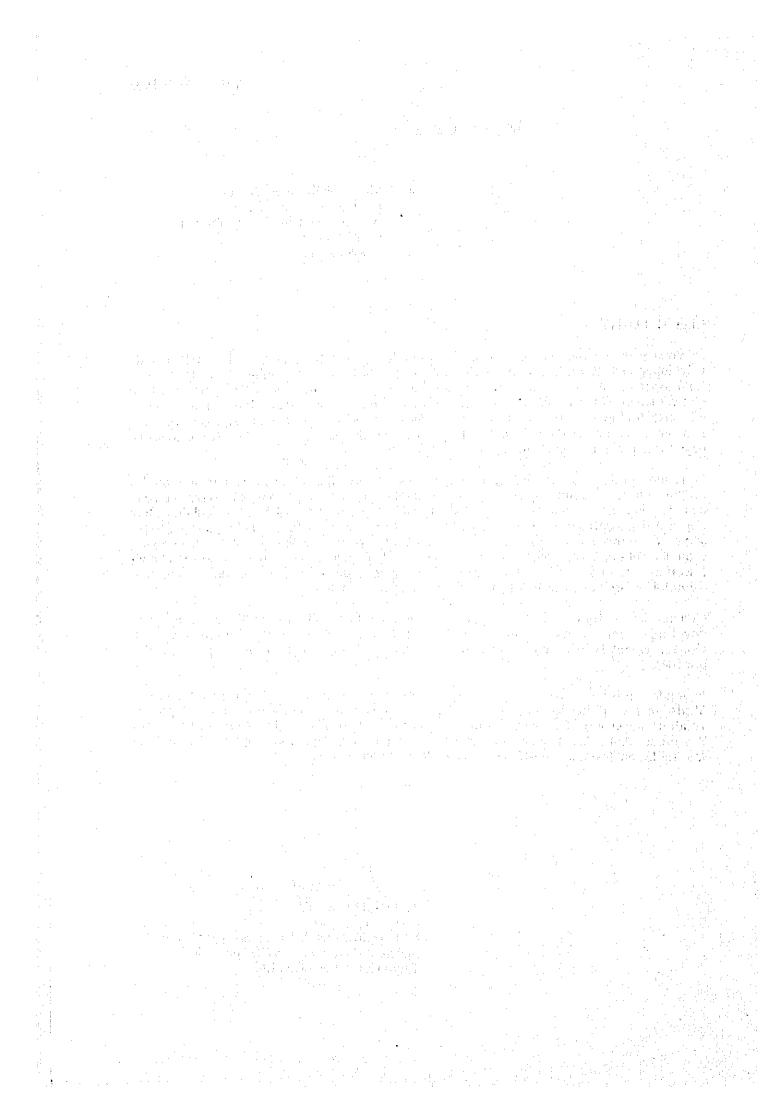
Toshihisa MURATA

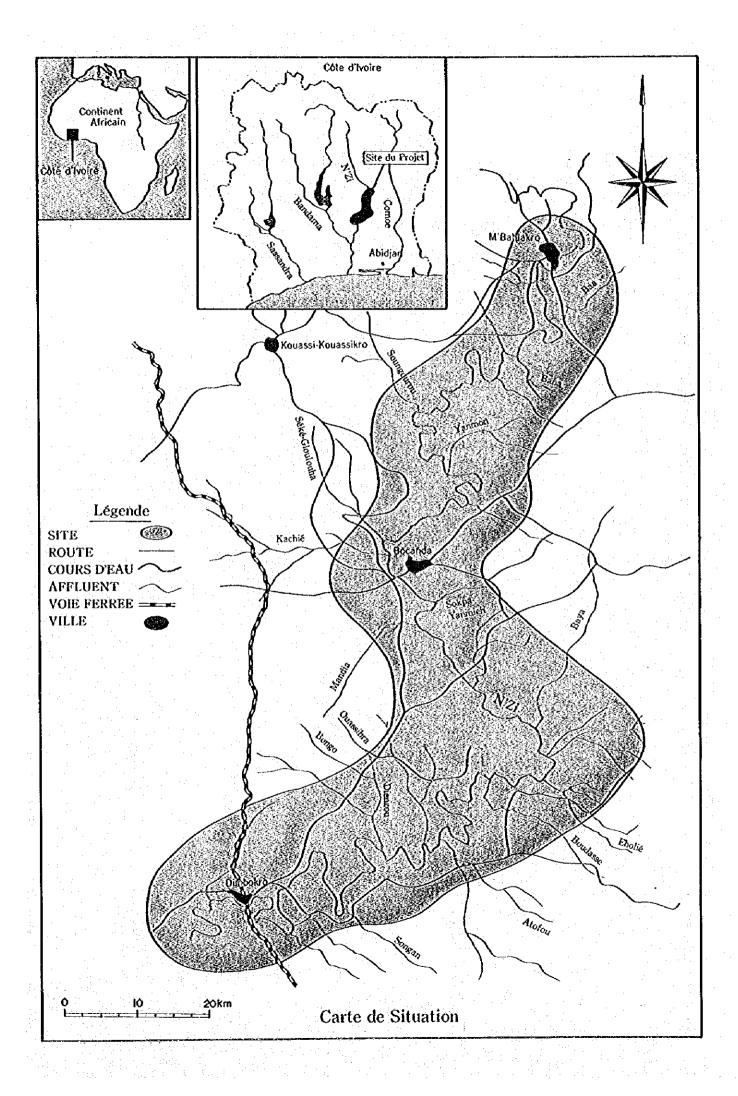
Chef de l'Equipe chargée de

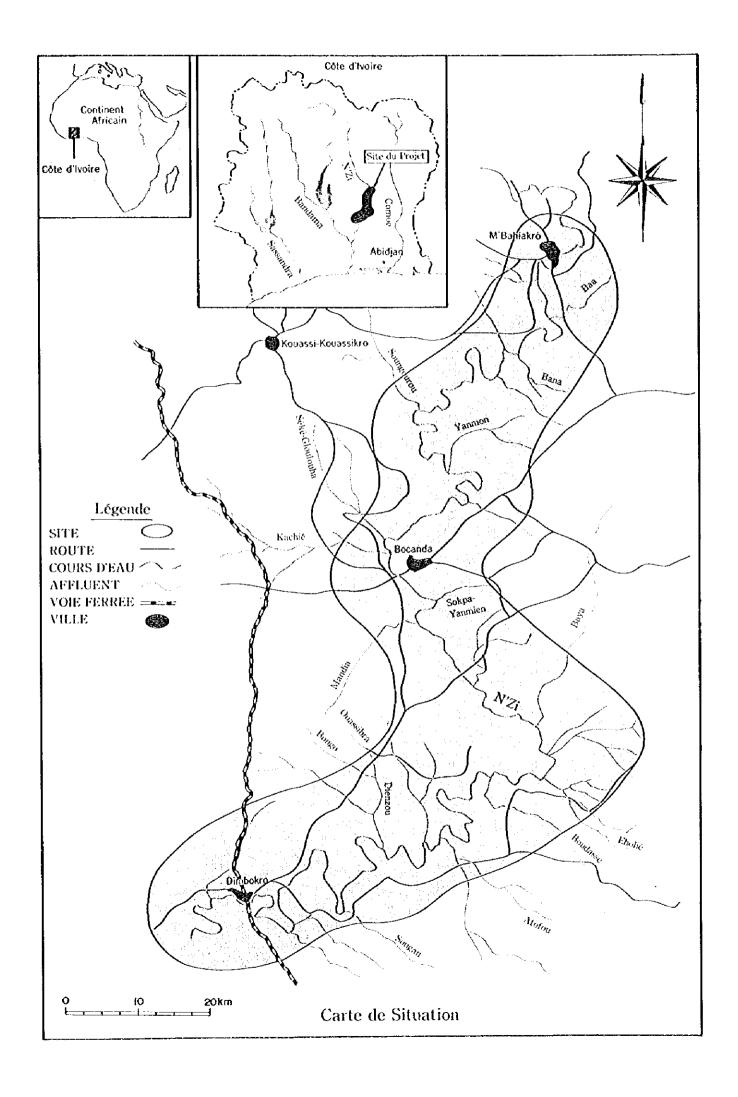
L'Etude du Projet de Développement Rural Intégré de la Moyenne Vallée du N'Zi

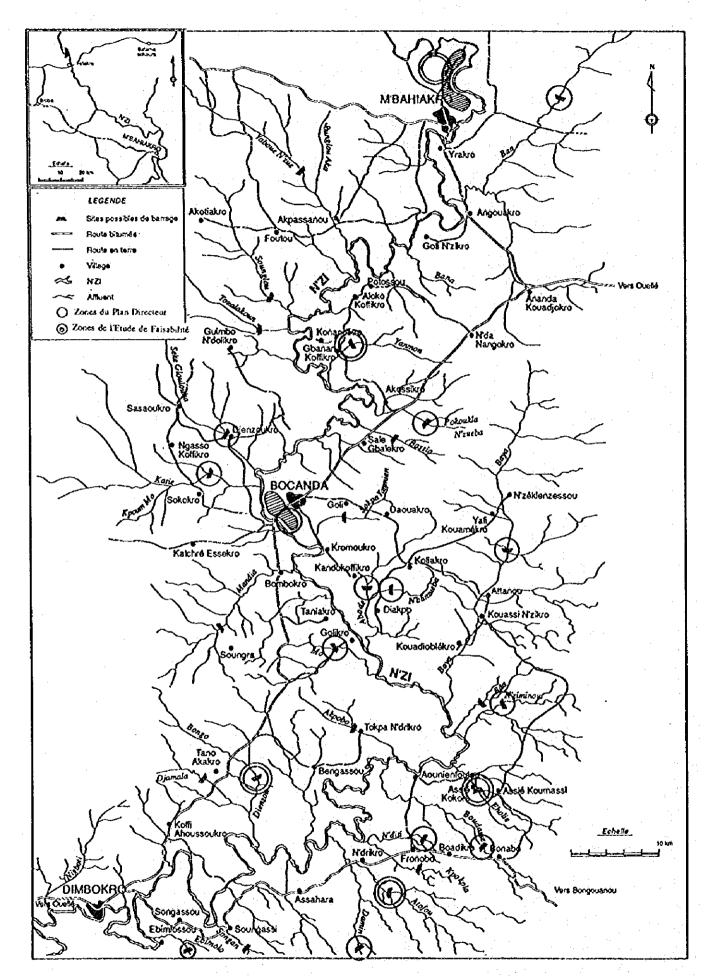
T Almata

Taiyo Consultants Co., Ltd.

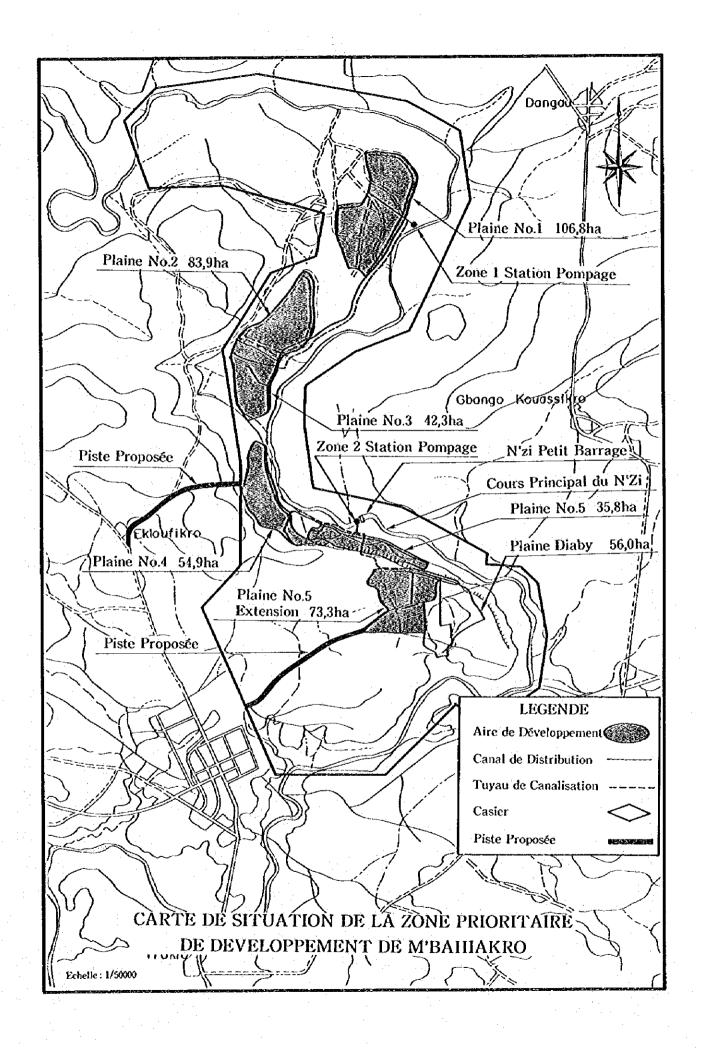


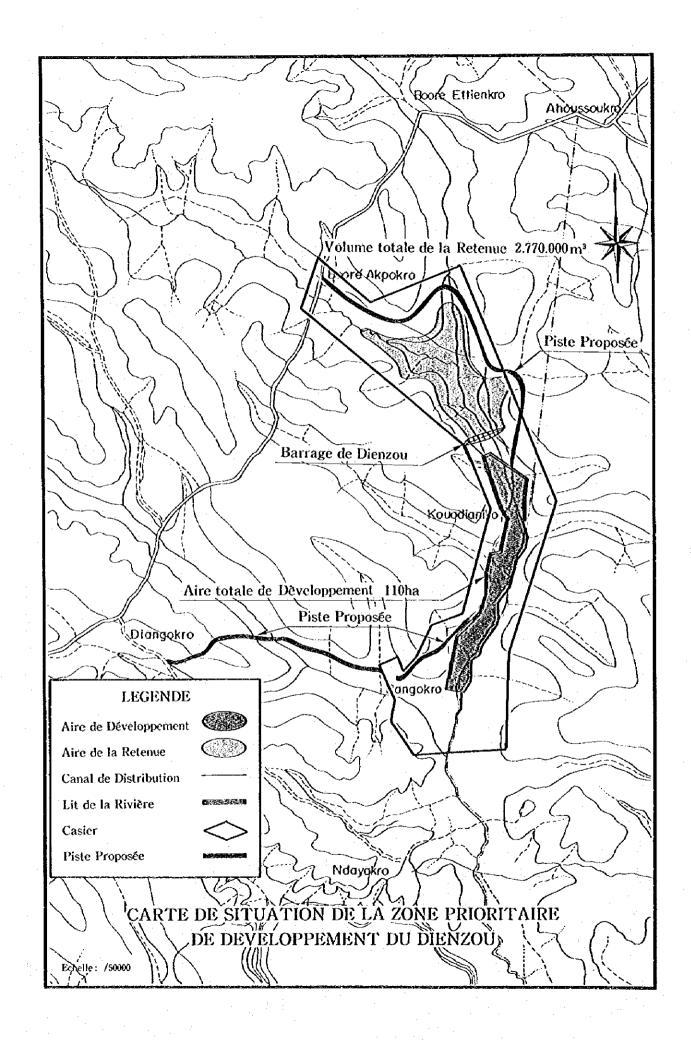


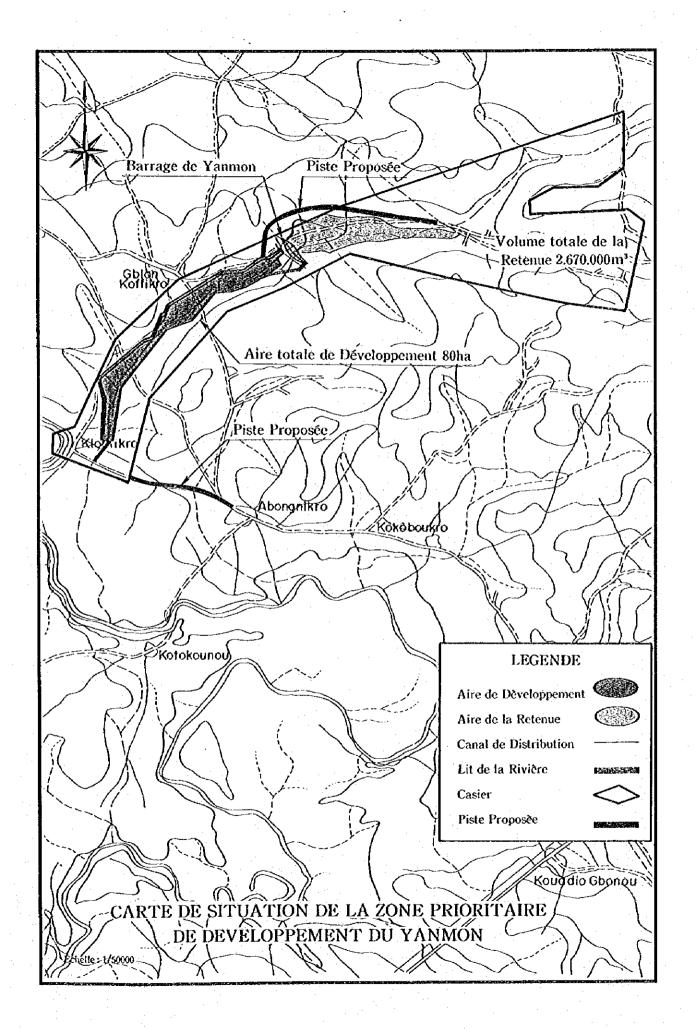


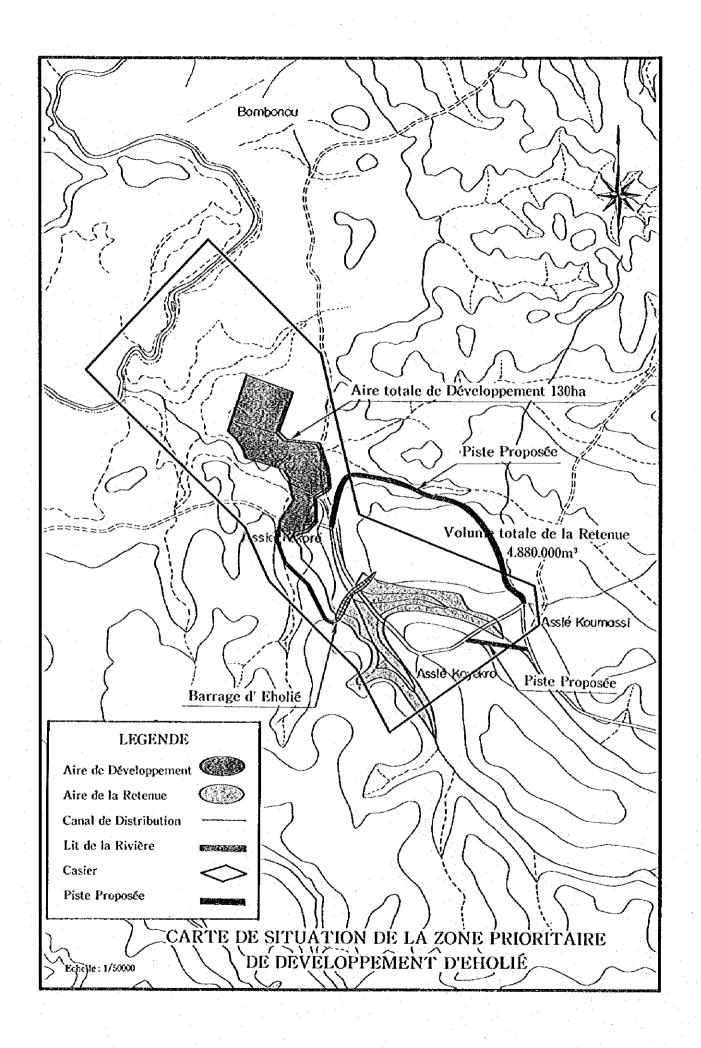


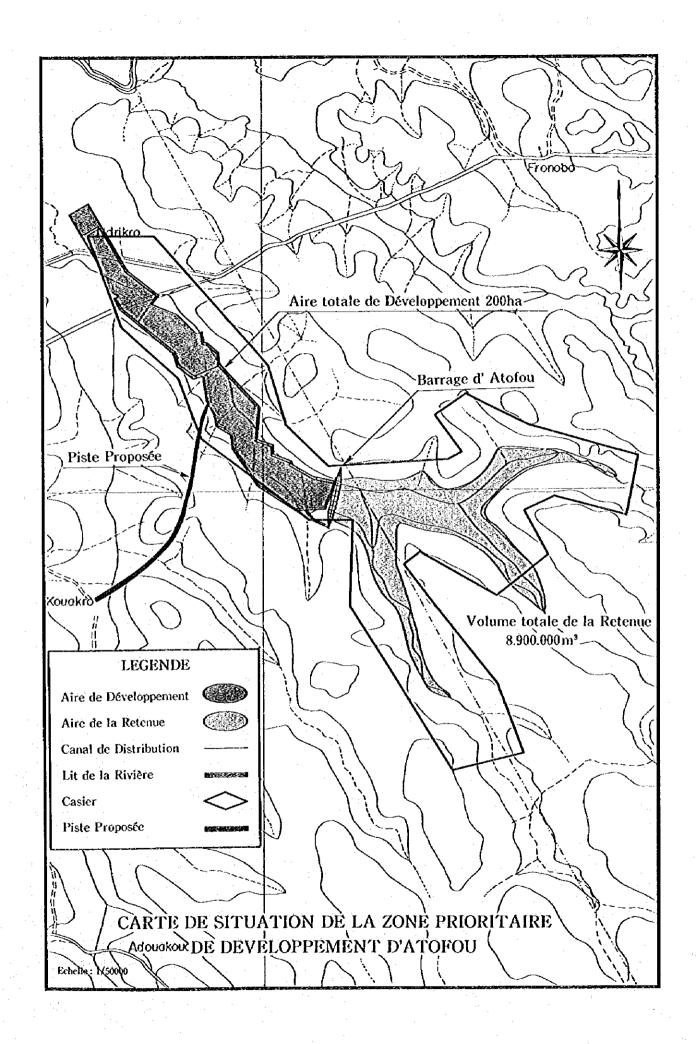
Carte de Situation des Zones de Développement du Plan Directeur

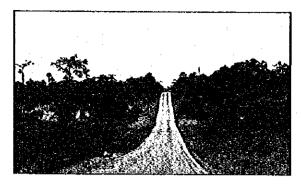








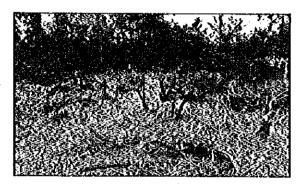




Route à double voie



Direction Départementale de Dimbokro (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales)



Pratique de la Culture Itinérante sur Défriche/Brûlis



Culture Itinérante sur Défriche/Brûlis du Manioc et de l'Igname (Tubercules)



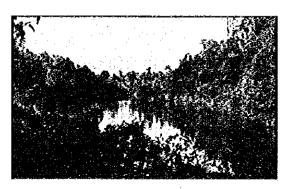
Interview du Chef et des Anciens du Village pour l'Acquisition de Guides et Permissions pour les Visites de Terrain (Village de Guimbo NDolikro)



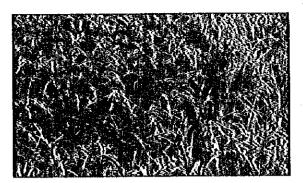
Forêts Classées pour la Conservation de l'Environnement (Forêt Classée d'Ahua)



Le N'Zi (près d'Eholié)



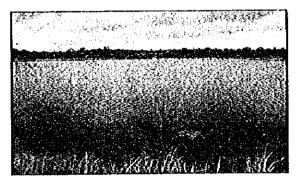
Le N'Zi (près de M'Bahiakro)



Une Rizière dans la Zone de M'Bahiakro



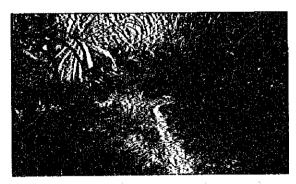
Une plantation de Café dans la Zone de Dienzou



Projet d'Irrigation d'Adahou : Retenue d'Eau



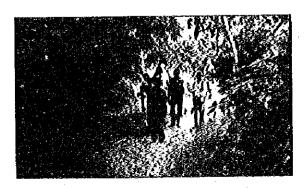
Projet d'Irrigation d'Adahou : Barrage et Canal Principal d'Irrigation



Plantation de Palmiers à Huile dans la Zone d'Eholié



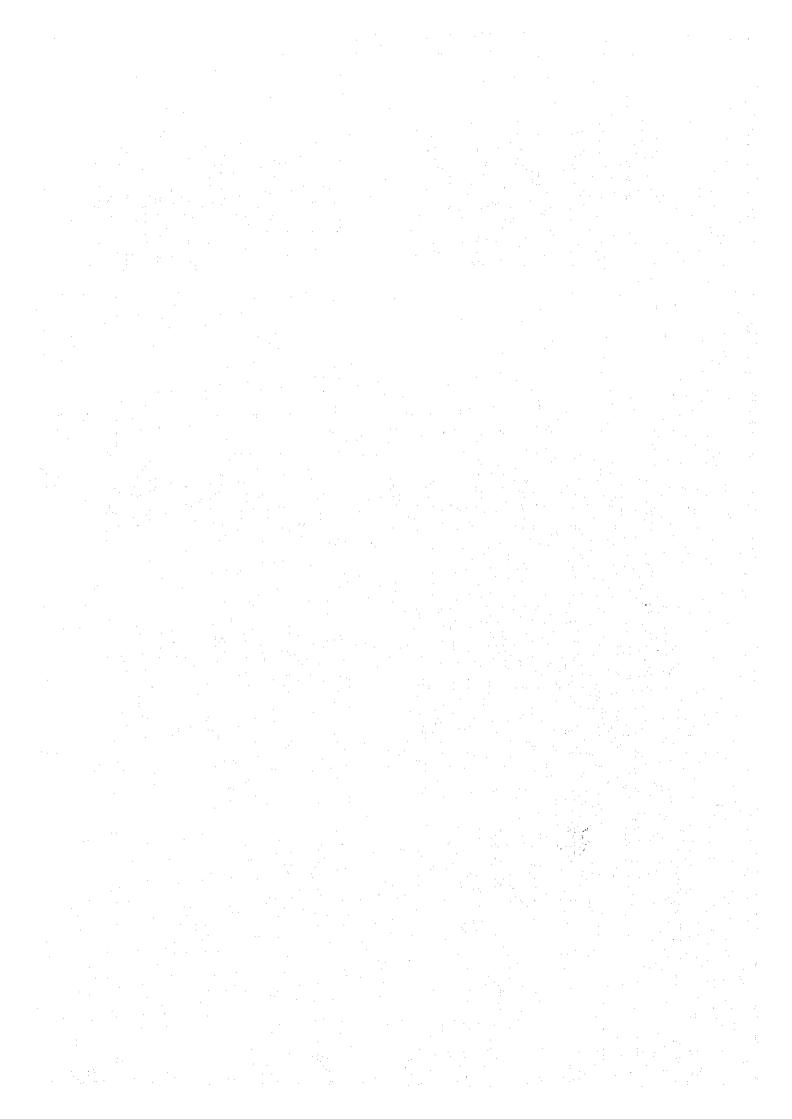
Champ de Riz Pluvial dans la Zone d'Atofou



Chemin menant vers Atofou



Explication du Projet de Rapport Final



ABREVIATIONS

ANADER Agence Nationale d'Appui au Développement Rural.

ADRAO Association pour le Développement de la Riziculture en Afrique de

l'Ouest (WARDA).

ANAM Agence Nationale des Aérodromes et de la Météorologie.

BAD Banque Africaine de Développement.

BIRD Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement.

BNDA Banque Nationale pour le Developpement Agricole.

BOAD Banque Ouest Áfricaine de Développement.

CGPP Caisse Générale de Péréquation des Prix des produits de Grande

Consommation.

CIDT Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Textiles.

CIDV Compagnie Ivoirienne pour le Développement des Vivriers.

CIRÉS Centre Ivoirien de Recherches Economiques et Sociales.

COOPEC Coopérative d'Epargne et de Crédit.

CREP Caisses Rurales d'Epargne et de Prêt.

CSSPPA Caisse de Stabilisation et de Soutien aux Prix des Produits Agricoles.

CTFT Centre Technique Forestier Tropical.

DCGTx Direction et Contrôle des Grands Travaux.

DD Direction Départementale, MINAGRA.

DDETT Direction Départementale de l'Equipement, des Transports et des

Télecommunications.

DMC Direction de la Mutualité et de la Coopération.

DMB Direction de la Modernisation des Exploitations.

DR Direction Régionale, MINAGRA.

GI Groupement Informel.

GVC Groupement à Vocation Coopérative.

IDESSA Institut des Savanes.

ABREVIATIONS (SUITE)

INS Institut National des Statistiques.

IRAT Institut de Recherche en Agronomie Tropicale.

JICA Agence Japonaise de Coopération Internationale.

LBTP Laboratoire de Bâtiment et des Travaux publics.

MEIT Ministère de l'Equipement, des Transports et des Télecommunications.

MFPF Ministère de la Famile et de la Promotion de la Femme.

MINAGRA Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales.

OCPV Office d'aide à la Commercialisation des Produits Vivriers.

OMS Organisation Mondiale de la Santé.

ONG Organisation Non-Gouvernementale.

OPA Organisation Professionelle Agricole.

ORSTOM Office de la Recherche Scientifique et Technique d'Outre-Mer.

PASA Programme d'Ajustement Structurel Agricole.

SATMACI Société d'Assistance Technique pour la Modernisation de l'Agriculture en

Côte d'Ivoire.

SDTPT Service Départemental des Travaux Publics et des Transports

SODECI Société de Distribution d'Eau en Côte-d'Ivoire.

SODEPALM Société pour le Développement des Palmerais.

SODEPRA Société de Développement de la Production Animale.

SODERIZ Société pour le Développement de la Riziculture.

SODESUCRE Société de Développement du Sucre.

SOPAGRI Société pour la Promotion de l'Agriculture.

SOPRORIZ Société pour la Promotion de la Riziculture.

SORIZCI Société des Rizeries de Côte-d'Ivoire.

UTEXI Union Industrielle de Textile de Côte-d'Ivoire.

MESURES

mm millimètre
cm centimètre
m mètre

m² mètre carré m³ mètre cube

m³/s mètre cube par seconde

km kilomètre

km² kilomètre carré

MMC Million de mètre cube

g gramme kg kilogramme

t tonne
l litre
ha hectare

t/ha tonne à l'hectare

meq/l milliéquivalent par litre

°C degree Celcius
% pourcentage
sec seconde
F Franc

FCFA Franc des communautés francophones de

l'Afrique

\$US dollar U.S.
μS ou micro S micro Siemens



Résumé

Introduction

En réponse à la requête du Gouvernement de la République de Côte d'Ivoire, l'Agence Japonaise de Coopération Internationale, organisme chargé de l'exécution de la coopération technique du Gouvernement du Japon, ci-après dénommée la JICA, a défini au mois de Février 1993 un Cadre de l'Étude avec le Gouvernement de Côte d'Ivoire relative à l'exécution de l'Étude du Projet de Développement Rural Intégré de la Moyenne Vallée du N'Zi, suivi d'un avenant conclu au mois de Septembre de la même année. Sur la base de ce Cadre, une mission d'étude pour le Projet de Développement Rural Intégré de la Moyenne Vallée du N'Zi (ci-après dénommée l'Equipe) a été dépêchée par la JICA du 5 Septembre au 3 Novembre 1993 (phase l) et du 6 Août au 11 Octobre 1994 (phase II) afin d'effectuer une étude sur place. Au terme de ces deux phases et après compilation des résultats d'ensemble de l'Etude, l'Equipe a élaboré le projet de rapport final et a procédé à une dernière visite en Côte d'Ivoire pour soumettre et expliquer ce rapport. A la suite des commentaires de la partie ivoirienne, l'Equipe compléta la rédaction du présent rapport final.

Les objectifs de cette étude sont les suivants.

- (1) Exécution d'une étude permettant d'établir un plan de développement rural intégré (Plan Directeur) de la moyenne vallée du N'Zi, située sur la partie orientale de la région centrale de la Côte d'Ivoire, entre M'Bahiakro et Dimbokro, à une altitude de moins de 120 mètres et sur une superficie de 150.000 hectares environ.
- (2) Exécution d'une Étude de Faisabilité dans la zone de développement prioritaire, d'une superficie de 1 000 hectares, sélectionnée parmi les régions étudiées dans le cadre du Plan Directeur.
- (3) Transfert technologique aux personnels concernés du Gouvernement de Côte d'Ivoire par le biais des activités de l'étude.

Contexte

La Côte d'Ivoire, située au centre-sud de l'Afrique de l'Ouest sur le Golfe de Guinée, a une superficie de 322.000 km² et une population de 12.460.000 habitants, la population rurale représentant 55% de la population totale. Le secteur agricole occupe 46% (1992) des revenus nationaux et 62% du total des importations (1991) et l'économie du pays dépend donc principalement de l'agriculture.

D'après les superficies cultivées par produit agricole en Côte d'Ivoire, on constate que sur une superficie totale de cultures de 5,7 millions d'hectares, 55% des cultures sont consacrées au cacao et au café, produits pérennes, 41% aux cultures vivrières telles que l'igname, le manioc, la banane, le maïs, le riz et les légumes et 4% aux cultures industrielles tels que le coton. S'il existe de grandes plantations, pratiquant à grande échelle la culture des produits pérennes tels que le café et le cacao, dans le milieu rural traditionnel, la culture relativement extensive de ces produits est pratiquée dans les forêts, la plupart des produits vivriers étant obtenus par cultures itinérantes sur brûlis. Dans ce contexte, la productivité agricole totale de la Côte d'Ivoire est à un niveau relativement faible par rapport au niveau international.

Depuis l'indépendance en 1960 et dans la plupart des années 70, l'économie ivoirienne, supportée par la production et l'exportation du café, du cacao et du bois, montrait une croissance stable. Toutefois, avec la chute des prix du café et du cacao sur le marché international à la fin des années 70 et du fait de l'impact négatif des sécheresses qui se sont abattues sur le pays, la production a diminué, les ressources sylvicoles se sont été épuisées, marquant ainsi la fin de la croissance économique du pays et l'entrée dans une période de crise complexe.

Le cacao et le café représentent encore actuellement plus de 50% de la totalité des cultures et, malgré leur importance pour l'agriculture, leur production est instable à l'heure actuelle, en fonction des facteurs indiqués ci-dessus. Ces produits ne peuvent plus jouer le rôle moteur de l'agriculture et, partant, de l'économie ivoirienne, qu'ils avaient rempli jusqu'à présent. Par ailleurs, la consommation en céréales, telles que le riz et le blé a fortement augmenté récemment de pair avec l'augmentation de la population, en particulier de la population urbaine, et la sortie des devises nécessaires à ces importations influence défavorablement la balance commerciale du pays. La production annuelle du riz cultivé en Côte d'Ivoire se montait à environ 400.000 tonnes en 1980, pour passer à environ 700.000 tonnes en 1990 et indique ainsi une progression d'année en année qui ne peut néanmoins suffire à répondre à la croissance de la demande, le pourcentage d'autosuffisance actuel en céréales n'étant encore que de 60%.

Dans ce contexte, un Plan Directeur de Développement Agricole ayant pour but de définir une politique agricole de base du pays a été établi en 1993, avec 2015 pour année-objectif. Ce plan directeur met l'accent sur les mesures visant à la restructuration de la production de café et de cacao ainsi que sur les mesures d'ajustement structurel. Ce plan ambitieux souligne également l'importance de l'augmentation de la production alimentaire afin de correspondre à l'augmentation annuelle de 3,7% de la population et, en ce qui

concerne le riz en particulier dont la demande a très fortement augmenté, un pourcentage de 9,0% de croissance de la culture rizicole - pourcentage le plus important par rapport aux autres produits agricoles - a été fixé comme objectif à atteindre, afin que la production de 680,000 tonnes en 1990, année de base, atteigne 3.990.000 tonnes, à savoir six fois plus, en 2015.

Zone de l'étude du Plan Directeur

La zone de l'étude s'étend sur environ 150.000 hectares, de M'Bahiakro à Dimbokro, dans la vallée moyenne du N'Zi, affluent du Bandama. La zone concernée regroupe les sous-préfectures de Dimbokro, Bocanda et Kouassi-Kouassikro dans le Département de Dimbokro, les sous-préfectures de Bongouanou et M'Batto dans le Département de Bongouanou et la sous-préfecture de Ouellé dans le Département de Daoukro, toutes trois rattachées administrativement à la Région Centre, Yamoussoukro, ainsi que la sous-préfecture de M'Bahiakro dans le Département du même nom, appartenant à la Région Centre Nord, à savoir sept sous-préfectures dépendant de quatre Départements. La ville de Dimbokro est située à l'extrémité sud de la zone de l'étude et au nord-ouest de la ville d'Abidjan, à environ 160 km à vol d'oiseau de celle ci. Par la route nationale vers Yamoussoukro, il convient de tourner à droite au carrefour de Toumodi et parcourir encore 42 km pour arriver à Dimbokro.

Dans sa politique agricole, le Gouvernement Ivoirien, comme mentionné dans le paragraphe 2-3, attache une importance particulière à l'augmentation de la production vivrière, notamment celle du riz. Aujourd'hui, la production rizicole, qui dépend presque entièrement de la pluie, occupe une superficie annuelle évaluée à environ 530 mille ha contre 23 mille ha pour le riz irrigué (CIDV et CIDT, 1990). Etant donné les rendements faibles et instables associés à la riziculture pluviale, le Gouvernement est entrain de promouvoir la riziculture irriguée pour augmenter la productivité et assurer la sécurité alimentaire. A cet effet, l'agriculture irriguée, et principalement celle du riz, connaît un essor important dans les zones ouest et nord du bassin du Bandama. La zone de l'étude qui se trouve dans ce bassin est restée relativement très peu exploitée malgré un potentiel climatique et des ressources en terres relativement identiques à ceux des zones développées. Par conséquent, la zone de l'étude est perçue comme une zone indiquée pour le développement futur de l'agriculture irriguée.

Par ailleurs, comme relaté plus tard, le café et le cacao, qui autrefois constituaient un support de l'expansion économique de la zone, ont connu un déclin marqué au cours de ces 10 dernières années. Ceci a engendré une baisse considérable du revenu paysan et un

important exode des jeunes vers les villes. Revitaliser l'agriculture et l'économie de la zone de l'étude est devenu aujourd'hui un objectif prioritaire.

Ce qui relaté plus haut a amené le Gouvernement Ivoirien à conduire l'étude de plan directeur de développement agricole de la zone concernée.

Topographiquement, la zone de l'étude est composée de plaines alluviales, de terrasses alluviales et diluviales et de plateaux. Elle est donc dans son ensemble plate ou à faibles ondulations. D'après l'étude pédologique, les terrains particulièrement adaptés à la riziculture irriguée représentent 17.100 hectares situés sur des basses terrasses sur le bord du N'Zi, les terrains relativement adaptés, composés de sols alluviaux et schisteux, 54.100 hectares, et les terrains peu adaptés, composés de sols sablo-alluviaux et de sols granitiques, 17.500 hectares. Les terrains relativement adaptés à la culture pluviale représentent une superficie de 83.000 hectares, dans lesquels ne sont pas comptés les terrains alluviaux dont 71.600 hectares sont peu adaptés à ce type de culture.

La Côte d'Ivoire comprend une zone de forêt tropicale sur son littoral et les précipitations diminuent au fur et à mesure de l'avancée vers l'intérieur des terres au nord pour constituer une zone de savane. La zone de l'étude est située à la frontière entre la forêt dense et la savane où ces deux types de végétation coexistent. Les plantations de café et de cacao ainsi que les cultures itinérantes sur brûlis de l'igname, du manioc, du maïs et du riz sont pratiquées dans des forêts situées à des endroits relativement élevés en altitude.

Les précipitations annuelles moyennes dans la zone de l'étude sont d'environ 1.100 millimètres. La saison des pluies a lieu de Mars à Octobre, avec une période relativement moins pluvieuse au mois d'Août. La saison sèche a lieu de Novembre à Pévrier. Les précipitations annuelles ne sont pas très élevées et les cultures sont victimes de nombreux dégâts, en raison des importantes fluctuations des volumes et des périodes à remarquer selon les années.

Le N'Zi ainsi que ses affluents constituent les principales ressources en eau dans la zone de l'étude. L'écoulement moyen annuel du N'Zi à Dimbokro est d'environ 1,4 miltiards de tonnes, qui diminuent jusqu'à environ 700 millions de tonnes lors des années sèches qui reviennent tous les cinq ans. Le taux d'écoulement annuel moyen (pourcentage de l'écoulement annuel par rapport aux précipitations annuelles) calculé correspond à entre 6 et 7% pour le N'Zi et à 4 et 5% pour ses affluents qui ne connaissent aucun écoulement constant même pendant la saison des pluies, malgré la présence d'eau après les pluies ponctuelles en cette saison. Le N'Zi n'a aucun écoulement aux mois de Janvier et Février pendant la saison sèche.

La population des sept sous-préfectures composant la zone de l'étude se monte à 358.000 habitants, avec une densité de population de 28,8 personnes au kilomètre carré. Le pourcentage d'augmentation de la population entre 1975 et 1988 a été de - 0,7%, pourcentage relativement faible par rapport aux 3,7% enregistrés sur l'ensemble du territoire. Ce pourcentage peu élevé est dû à l'exode des jeunes vers les villes ou vers des régions où les terres et le climat sont plus propices à l'agriculture.

Le café et le cacao représentent plus de la moitié des cultures pratiquées dans chacune des sept sous-préfectures de la zone de l'étude et ces deux cultures représentent plus de 90% dans les deux sous-préfectures du Département de Bongouanou en particulier. Les cultures vivrières sont principalement l'igname, le manioc le riz et le maïs. On cultive également le coton dans cette région. Les cultures maraîchères et fruitières ne sont que secondaires. Les principaux aliments de la zone de l'étude sont l'igname et le manioc. Le riz, principalement cultivé en pluvial est essentiellement destiné à la commercialisation. Les produits vivriers sont principalement cultivés de manière itinérante sur défrichement/brûlis. Cette région, autrefois incluse dans ce que l'on a appelé "la Boucle du Cacao", s'intéressait principalement de la culture du café et du cacao. Toutefois, la chute du prix de ces produits sur le marché international, conjugué aux sécheresses, - en particulier la grande sécheresse de 1983 -, et aux feux de brousse qui en ont découlé, ainsi qu'au vieillissement des arbres, ont concouru à une baisse considérable de la production.

Plan Directeur

Orientations fondamentales

Le présent Plan Directeur couvre la période allant de 1995 à 2015, année objectif du Plan Directeur de Développement Agricole élaboré par le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales afin de définir la politique agricole de base du pays.

Le présent Plan Directeur propose une stratégie de développement agricole intégré dans une région d'une superficie de 150.000 hectares environ dans la vallée moyenne du N'Zi. Ce projet de développement rural intégré a les objectifs suivants:

- (1) Contribuer à la politique d'autosuffisance alimentaire du Gouvernement par l'augmentation de la production du riz et des autres cultures vivrières
- (2) Contribuer à l'augmentation des revenus, à l'amélioration de la nutrition et à l'élévation du niveau de vie des habitants en milieu rural

- (3) Contribuer au développement de l'économie régionale et à la création d'emplois par la dynamisation des activités de production, de transformation et de commercialisation des produits agricoles
- (4) Contribuer à la préservation de l'environnement

Ce plan a été établi conformément à la politique gouvernementale telle que définie dans le Plan Directeur de Développement Agricole, en tenant compte des conditions climatiques, de l'adaptabilité des terrains, des ressources en eau et de la main d'oeuvre disponibles, de la préservation de l'environnement et de la faisabilité technique et socio-économique.

En rapport avec le développement agricole dans la zone de l'étude, le plan porte principalement sur la culture irriguée, particulièrement celle du riz, qui devra être combinée de manière rationnelle avec la culture pluviale de plateau dans la mesure où: (1) la politique nationale attache une importance particulière à l'augmentation de la production du riz jusqu'au niveau d'autosuffisance alimentaire du pays; (2) la zone de l'étude regroupe aussi bien les conditions climatiques requises que les ressources nécessaires en terre et en eau pour permettre la riziculture irriguée; (3) l'introduction et l'expansion de la riziculture comme culture de rente pour remplacer le cacao et le café dont la production connaît actuellement une baisse considérable est une alternative explorée au niveau des paysans et personnes concernés.

Deux méthodes sont techniquement envisageables pour le développement agricole dans la zone de l'étude. La première consiste en un développement de grande envergure et la seconde en une accumulation de plusieurs petits développements. La première solution, par exemple, pourrait consister à développer au maximum les ressources en eau et en sols de la région en construisant un barrage en amont du N'Zi et en contrôlant le débit de celui-ci sur toute sa longueur à partir du barrage. La seconde solution serait axée sur le développement de l'agriculture irriguée en construisant des barrages sur des affluents du N'Zi et en procédant à des prises d'eau à partir de l'écoulement actuel du N'Zi ou encore en construisant de petits barrages sur le lit mineur du N'Zi, afin de permettre un développement progressif des ressources naturelles de la région. Dans une région comme la zone concernée où le développement de l'agriculture irriguée n'en est encore qu'à son premier stade, le développement à petite échelle est plus facilement formulable sous forme de projet et plus efficace que le développement à grande échelle car, premièrement, les effets des investissements peuvent être immédiatement constatés; deuxièmement, les coûts du projet sont peu élevés et le financement peut s'effectuer plus aisément; troisièmement, la

gestion du projet est plus facile à entreprendre, et quatrièmement, le développement n'entraîne pas de bouleversements profonds au sein de la société rurale traditionnelle.

Il sera nécessaire de planifier d'un point de vue global les différentes mesures requises pour le développement. Ce point est particulièrement important dans un endroit comme la zone de l'étude où la culture itinérante sur brûlis est principalement pratiquée et où la population a été relativement peu exposée aux techniques agricoles modernes. Il sera en outre nécessaire, parallèlement à l'aménagement des terrains et à l'irrigation, de créer des organisations chargées de la gestion de l'eau et de la commercialisation des produits agricoles, de mettre en place un système de fourniture des intrants et de formation sur les techniques agricoles et de construire des installations de transformation et de traitement d'après-récolte. Le réseau routier devra en outre être aménagé afin non seulement de convenir à l'augmentation du trafic, qui aura certainement lieu au fur et à mesure de l'augmentation de la production, mais également d'améliorer les conditions de vie de la population locale. Il faudra également prévoir un système d'approvisionnement en eau potable dans les villages, important aussi bien sur le plan du développement agricole que sur le plan de l'amélioration des conditions de vie.

Zones à aménager

Parmi les régions irriguées par barrages construits sur des affluents et les régions irriguées par pompage à partir du N'Zi, les zones à aménager ont été sélectionnées en tenant compte du point de vue économique, de l'adaptabilité des sols, de la population participant au projet et de l'influence sur l'environnement. La superficie totale à aménager dans le cadre du projet sera de 4.638 hectares. Le nombre de paysans bénéficiaires est estimé à environ 9.300 pour une population d'environ 58.000 habitants.

En outre, des mesures devront être prises afin d'augmenter la productivité de l'agriculture pluviale, largement pratiquée dans la zone de l'étude et les mesures tendant à encourager l'élevage et la pisciculture seront également étudiées.

| Zone à aménager | Zones considérées dans le Plan Directeur (ha) | | Zones prioritaires de Développement (ha) | |
|---|--|-------|---|-----|
| Irriguée par barrage d'un affluent du N'Zi | 17 zones | 3.685 | 4 zones | 520 |
| Irriguée par pompage à partir du N'Zi | 2 zones | 953 | 1 zone | 453 |
| Total | | 4.638 | | 973 |

Construction

- Installations d'irrigation et de drainage: barrages sur affluents, petits barrages sur le lit mineur du N'Zi, station de pompage et de prise d'eau à partir du N'Zi, adduction d'eau et drainage
- Aménagement des terrains agricoles: 4.638 hectares
- Installations post-récoltes: entrepôts ou magasins de stockage et équipements de décortiquage
- Machines agricoles: motoculteurs et batteuses
- Pistes rurales: 47,9 kilomètres
- Approvisionnement rural en eau (puits avec pompe à motricité humaine): 44 points d'eau
- Autres

Appui agricole

- Création d'organisations paysannes: établir des groupements de paysans basés sur les fermes individuelles (opérées principalement par de larges familles), des GVC dans chaque village et des unions de GVC au niveau de la sous-préfecture ou du département. Ces organisations vont coopérer dans la collecte, le stockage, la transformation aussi bien que la commercialisation des produits.
- Formation sur les techniques de culture et de gestion de l'eau: créer au niveau de chaque préfecture des services d'encadrement rassemblés autour de l'ANADER et ses structures associées. Ces services vont assurer la vulgarisation des techniques agricoles et la formation des paysans.
- Crédit agricole: assurer un fonds destiné aussi bien au crédit à court terme pour l'achat de semences, engrais et autres matériels nécessaires, qu'au crédit à moyen terme pour l'acquisition des machines agricoles et décortiqueurs.
- Autres

| Rubrique | Coûts hors taxes | Total |
|--|------------------------|---------|
| Irrigation et drainage | | |
| - Irrigation par barrage sur un affluent 17 zones | 48.679 | 60.809 |
| - Irrigation par pompage du N'Zi 2 zones | 12.281 | 15.351 |
| Sous-total | 60.960 | 76.160 |
| Installations post-récoltes | 647 | 872 |
| Machines agricoles | 994 | 1.381 |
| Pistes rurales | 1.053 | 1.316 |
| Approvisionnement rural en eau (puits) | 300 | 375 |
| Plan d'exécution et supervision des travaux | 6.296 | 7.870 |
| Gestion du projet et appui agricole | 507 | 507 |
| Fonds agricole Frais de production | 1.200 | 1.200 |
| Machines agricoles et autres (inclus dans les | (1.362) | (1.362) |
| installations post-récoltes et les machines agricoles) | | |
| Total | 71.957 | 89.681 |
| Imprévus (10% du coût total du projet) | 7.195 | 8.968 |
| Grand total | 79.152 | 98.649 |

^{*} Taux de change (Août, 1994): 1\$ (US)=100,8 Yens=5,29 FF=529 FCFA; 1FCFA=0,19 Yen.

Période d'exécution du projet

La période d'exécution et de construction du projet sera comprise entre 1995 et l'an 2015. Une partie de l'appui agricole se poursuivra après 2015.

Évaluation du projet

Le taux interne de rentabilité de 19 régions concernées par le Plan Directeur est tel qu'indiqué ci-dessous.

| Zone à aménager | Superficie (ha) | Taux interne de rentabilité (%) 3,2~ 11,4 | |
|---|-----------------|--|--|
| Irriguée par barrage d'un 17 zones affluent du N'Zi | 3.685 | | |
| Irriguée par pompage à partir 2 zones du N'Zi | 953 | 7,5 ~ 8,3 | |
| Total | 4.638 | | |

Par ailleurs, on estime qu'une exploitation agricole saine du point de vue financier pourra se poursuivre à condition qu'un appui adéquat soit fourni aux exploitants.

Le développement agricole dans le cadre du Plan Directeur permettra de contribuer, premièrement, à une autosuffisance alimentaire proportionnelle à la croissance démographique, volet important du Plan National; deuxièmement, à la restructuration et au redéveloppement de l'agriculture et de l'économie régionales, actuellement en régression en raison de la stagnation de la production de café et du cacao; et, troisièmement, à améliorer les revenus et le niveau de vie des exploitants, à la création d'emplois et à l'atténuation de l'exode rural des jeunes villageois, problème socio-économique majeur du pays, en fournissant des occasions de retour dans les villages.

Plan de développement des zones prioritaires

Sélection des zones prioritaires

Conformément au Cadre de l'Étude, une superficie de 1.000 hectares a été déclarée zone prioritaire dans la zone de l'étude du Plan Directeur et une Étude de Faisabilité a été décidée dans cette zone. La zone prioritaire est considérée comme modèle dans le cadre du Plan Directeur et cinq zones ont été définies après étude de l'envergure du développement, de la fiabilité économique, de l'état des sols, des villages à proximité, de la préservation de l'environnement, de la présence d'obstacles éventuels tels que la submersion des villages, des routes d'accès et de l'expérience de la riziculture irriguée. Pour une superficie aménagée d'environ 973 ha, le nombre de paysans bénéficiaires est estimé à 1.340 pour une population de 8.330 habitants.

| Zone | Ss-préfecture | Superficie à aménager | Terrains irrigués | Terrains non irrigués | Méthode d'irrigation |
|------------|---------------|-----------------------|----------------------|-----------------------|--|
| M Bahiakro | M'Bahiakro | 453 ha | 432 ha | 21 ha | Petit barrage sur le lit mineur du N'Zi, prise d'eau par pompage |
| Dienzou | Dimbokro | 110 | 90 | 20 | barrage sur affluent, irrigation par gravité |
| Yanmon | Bocanda | 80 | 65 | 15 | " |
| Eholié | Bongouanou | 130 | 105 | 25 | 11 |
| Atofou | M'Batto | 200 | 190 | 10 | et . |
| Total | | 973 | 882 | 91 | 11 |

Construction

- Installations d'irrigation et de drainage: 4 barrages sur affluents (Dienzou, Yanmon, Eholié et Atofou); un petit barrage sur le lit mineur du N'Zi et deux stations de pompage dans la région de M'Bahiakro; adduction d'eau et drainage
- Aménagement des terrains agricoles: 973 hectares dans 5 zones
- Installations post-récoltes: entrepôts et installations de décortiquage
- Machines agricoles: motoculteurs et batteuses
- Pistes rurales: 28,9 kilomètres
- Approvisionnement en eau (puits avec pompe à motricité humaine): 13 puits dans 10 villages
- Autres

Appui agricole

- Création d'organisations paysannes: établir des groupements de paysans basés sur les fermes individuelles (opérées principalement par de larges familles), des GVC dans chaque village et des unions de GVC au niveau de la sous-préfecture ou du département. Ces organisations vont coopérer dans la collecte, le stockage, la transformation aussi bien que la commercialisation des produits.

- Formation sur les techniques de culture et de gestion de l'eau: créer au niveau de chaque préfecture des services d'encadrement rassemblés autour de l'ANADER et ses structures associées. Ces services vont assurer la vulgarisation des techniques agricoles et la formation des paysans.
- Crédit agricole: assurer un fonds destiné aussi bien au crédit à court terme pour l'achat de semences, engrais et autres matériels nécessaires, qu'au crédit à moyen terme pour l'acquisition des machines agricoles et décortiqueurs.

| Rubrique | Devises | Locaux | Coût hors taxes | Taxes | Total |
|---|---|-----------|-----------------|-----------|------------|
| Irrigation et drainage | | , | | * | |
| - M'Bahiakro | 4.144.049 | 1.596.989 | 5.741.038 | 1.435.260 | 7.176.298 |
| Dienzou | 1.352.931 | 779.278 | 2.132.209 | 529.971 | 2.662.180 |
| Yanmon | 1.136.494 | 644.330 | 1.780.824 | 444.868 | 2.225.692 |
| - Eholié | 1.697.915 | 959.631 | 2.657.546 | 663.627 | 3.321.173 |
| Atofou | 2.091.679 | 1.226.167 | 3.317.846 | 825.645 | 4.143.491 |
| Total | 10.423.068 | 5.206.395 | 15.629.463 | 3.899.371 | 19.528.834 |
| nstallations post- écoltes | 148.726 | 34.754 | 183.480 | 63.728 | 247.208 |
| Machines agricoles | 140.580 | 15.620 | 156.200 | 60.745 | 216.945 |
| Pistes rurales | 409.361 | 220.502 | 629.863 | 157.466 | 787.329 |
| Approvisionne- nent rural en eau (puits) | 61.191 | 27.560 | 88.751 | 22.188 | 110.939 |
| Plan d'exécution et supervision des travaux | 1.074.551 | 578.605 | 1.653.156 | 413.289 | 2.066.445 |
| Gestion du projet et appui agricole | 98.550 | 35.430 | 133.980 | 0 | 133.980 |
| Fonds agricole Irais de production | • • · · · · · · · · · · · · · · · · · · | 246.534 | 246.534 | 0 | 246.534 |
| Machines agricoles et autres | | (284.780) | (284.780) | 0 | (284.780) |
| Total | 12.356.027 | 6.365.400 | 18.721.427 | 4.616.787 | 23.338.214 |
| Imprévus | 1.234.973 | 636.600 | 1.871.573 | 461.213 | 2.333.786 |
| Grand total | 13.591.000 | 7.002.000 | 20.593.000 | 5.078.000 | 25.672.000 |

La rubrique des machines agricoles et autres dans le fonds agricole est déjà mentionnée dans les rubriques des installations post-récoltes et des machines agricoles.

Taux de change (Août, 1994): 1\$ (US)=100,8 Yens=5,29 FF=529 FCPA;

1FCPA=0,19 Yen. 2)

Période d'exécution du projet

Le projet sera exécuté sur quatre ans. Toutefois, l'appui technique se poursuivra après l'achèvement des travaux de construction.

Évaluation du projet

Les taux internes de rentabilité dans la totalité des zones prioritaires et dans chacune de ces zones sont les suivants.

| Zone | Méthode d'irrigation | Superficie (ha) | Taux interne de rentabilité (%) |
|------------------|------------------------------------|-----------------|---------------------------------|
| Zone prioritaire | | 973 | 5.9 |
| M'Bahiakro | prise d'eau par pompage du N'Zi | 453 | 7.5 |
| Dienzou | barrage sur affluent du N'Zi | 110 | 4.6 |
| Yanmon | 11 | 80 | 3.8 |
| Eholié | 11 | 130 | 4.3 |
| Atofou | и | 200 | 6.0 |

Si, d'après le taux interne de rentabilité, les valeurs sont généralement supérieures à des coûts d'opportunité de 5% (Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales), elles sont parfois inférieures selon les régions. Par ailleurs, on peut estimer qu'une exploitation agricole saine du point de vue financier pourra être poursuivie à la condition qu'un appui adéquat soit fourni au niveau des exploitants. Par ailleurs, si le taux interne de rentabilité est plus faible dans le cas des barrages sur affluents que dans celui du pompage du N'Zi, la méthode d'irrigation par gravité à partir du bassin du barrage est nettement plus simple et plus économique que l'irrigation par pompage, du point de vue de l'entretien des installations. Il est donc difficile de juger d'un point de vue global, incluant la fiabilité économique, lequel des deux cas est le plus approprié.

Le présent projet sera, premièrement, conforme à la politique nationale d'autosuffisance alimentaire proportionnelle à la croissance démographique, volet important du Plan National. Deuxièmement, il jouera un rôle moteur pour le futur développement de l'agriculture et de l'économie régionales, actuellement en régression en raison de la stagnation de la production de café et du cacao. En dernier lieu, il contribuera à améliorer

considérablement les revenus et le niveau de vie des exploitants, à la création d'emplois et à l'atténuation de l'exode rural des jeunes villageois, problème socio-économique majeur du pays, en fournissant des occasions de retour au pays.

Recommandations

- 1. Sur la base de l'étude d'une zone de 150.000 hectares dans la Vallée Moyenne du N'Zi et de son potentiel de développement agricole, un Plan Directeur de Développement agricole, portant sur une superficie de 4.638 hectares de terres jugée adéquate pour un développement étalé d'ici l'an 2015, a été élaboré. Une Étude de Faisabilité a été entreprise sur une zone prioritaire de développement de 973 hectares qui a démontré la pertinence technique, économique et sociale du projet.
- Le développement agricole intégré, principalement axé sur l'augmentation des 2. produits alimentaires et notamment du riz, de par l'exploitation du potentiel des terrains et des ressources hydriques de la zone de l'étude, dans le cadre du Plan Directeur permettra, d'une part, de contribuer à atteindre l'autosuffisance en matière de denrées alimentaires de base telles que le riz, une des priorités de la politique nationale, et, d'autre part, d'obtenir des résultats extrêmement positifs en restructurant l'agriculture de la région concernée actuellement gravement touchée par la stagnation de la production du cacao et du café, en augmentant les revenus des exploitants, en créant des emplois et en mettant un frein à l'exode rural des jeunes, pour contribuer au développement économique global de la région. Il serait par conséquent souhaitable que le Gouvernement Ivoirien décide de l'exécution du projet dans une zone de développement prioritaire, afin que ce projet serve de modèle pour le futur développement rural de la région concernée et que, sur la base de l'expérience acquise lors de cette exécution, les projets prévus dans le cadre du Plan Directeur soient ensuite exécutés de manière progressive.
- 3. Dans le cadre du Plan Directeur et du projet de développement des zones prioritaires, des mesures globales portant sur l'irrigation et le drainage, l'aménagement des terrains cultivables, la construction d'entrepôts et d'unités de décortiquage, l'utilisation de machines agricoles, l'aménagement des pistes rurales, la création d'organisations professionnelles agricoles, la diffusion et la formation des techniques agricoles, l'établissement d'un fonds agricole, ont été proposées. Il sera nécessaire d'associer de manière équilibrée chacun de ces composants afin que les exploitants agricoles, peu familiarisés avec les techniques agricoles modernes et manquant de moyens financiers, puissent obtenir des résultats satisfaisants en matière d'exploitation agricole et de gestion des coopératives. L'appui agricole,

sous forme de formation technique et de l'établissement d'un fonds, sera en outre particulièrement important. Il serait également souhaitable non seulement d'assurer l'aménagement des infrastructures vitales pour la production agricole, mais également d'aménager les conditions fondamentales de la vie en milieu rural de par la construction de pistes et d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

4. Afin d'assurer la bonne exécution du projet de développement intégrant chacun des composants ci-dessus mentionnés, il serait souhaitable que le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet, établisse un système d'exécution efficace en obtenant la participation active des toutes les organisations concernées. En outre, trois suggestions peuvent être avancées. Il s'agit premièrement de s'assurer que la mise en oeuvre du projet correspond aux voeux des bénéficiaires. Deuxièmement, le contenu du projet doit être très bien compris par ces derniers. Finalement, la participation physique et rénumérée des bénéficiaires dans l'exécution du projet doit être prise en compte pour d'une part aiguiser leur motivation personnelle au projet et d'autre part constituer un fonds de démarrage du projet qui sera prélevé sur une partie de leurs rénumérations.

sous forme de formation technique et de l'établissement d'un fonds, sera en outre particulièrement important. Il serait également souhaitable non seulement d'assurer l'aménagement des infrastructures vitales pour la production agricole, mais également d'aménager les conditions fondamentales de la vie en milieu rural de par la construction de pistes et d'ouvrages d'approvisionnement en eau potable.

4. Afin d'assurer la bonne exécution du projet de développement intégrant chacun des composants ci-dessus mentionnés, il serait souhaitable que le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Animales, qui assure la maîtrise d'ouvrage du projet, établisse un système d'exécution éfficace en obtenant la participation àctive des toutes les organisations concernées. En outre, trois suggéstions peuvent être avancées. Il s'agit prémièrement de s'assurer que la mise en oeuvre du projet correspond aux voeux des bénéficiaires. Deuxièmement, le contenu du projet doit être très bien compris par ces derniers. Pinalement, la participation physique et rénumérée des bénéficiaires dans l'exécution du projet doit être prise en compte pour d'une part alguiser leur motivation personnelle au projet et d'autre part constituer un fonds de démarrage du projet qui sera prélevé sur une partie de leurs rénumérations.

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE

ETUDE DU PROJET DE DEVELOPPEMENT RURAL INTEGRE DE LA MOYENNE VALLEE DU N'ZI

TABLE DES MATIERES

| BORDA OF | <u>Page</u> |
|--------------|---|
| PREFACE | |
| | RANSMISSION |
| CARTES DE SI | TUATION |
| PHOTOS | rander i filosofie de la filosofie de la compania de la filosofie de la filosofie de la filosofie de la filoso Caractería de la grande de la filosofie de la f |
| ABREVIATION | NS ET MESURES |
| RESUME | |
| | |
| CHAPITRE 1 | INTRODUCTION 1 |
| 1-1 | Généralités 1 |
| 1-2 | Objectifs et zone de l'étude |
| 1-3 | Étendue de l'étude 3 |
| | |
| CHAPITRE 2 | AGRICULTURE ET POLITIQUE GOUVERNEMENTALE EN COTE D'IVOIRE |
| 2-1 | Le plan national de développement économique et social et l'orientation économique |
| 2-2 | Agriculture9 |
| 2-3 | La politique agricole du Gouvernement Ivoirien |
| | |
| CHAPITRE 3 | ZONE D'ETUDE DU PLAN DIRECTEUR 29 |
| 3-1 | Conditions naturelles29 |
| | 3-1-1 Sol. 29 |
| | 3-1-2 Climat |
| Strain Red | 3-1-3 Conditions hydrologiques 46 |

| | 3-1-4 Environnement |
|--|---|
| 3-2 | Conditions sociales, |
| | 3-2-1 Population et structures sociales 66 |
| .4 | 3-2-2 Infrastructures rurales |
| | 3-2-3 Économie régionale |
| 3-3 | Agriculture et production agricole |
| | 3-3-1 Occupation des terres |
| | 3-3-2 Production agricole |
| | 3-3-3 Production animale |
| | 3-3-4 Agro-économie 85 |
| | 3-3-5 Systèmes d'encadrement agricole 90 |
| e gradiente de la companya de la com | 3-3-6 Organisation des paysans 92 |
| 3-4 | Projets d'irrigation et de développement agricole situés dans la |
| | zone de l'étude ou dans les zones limitrophes à celle-ci 93 |
| 3-5 | Contraintes liées au développement agricole 106 |
| CHAPITRE 4 | PLAN DIRECTEUR DE DEVELOPPEMENT RURAL |
| | INTEGRE 109 |
| 4-1 | Généralités109 |
| 4-2 | Plan d'occupation de terres |
| 4-3 | Projet de développement de l'irrigation et des terrains agricoles. 113 |
| | 4-3-1 Terrains irrigables |
| | 4-3-2 Méthode de développement de l'irrigation 113 |
| | 4-3-3 Doses d'irrigation |
| | 4-3-4 Concepts de développement de l'irrigation 121 |
| | 4-3-5 Plan de drainage |
| 4-4 | Infrastructures rurales 127 |
| 4-5 | Production agricole et animale |
| V [*] | 4-5-1 Production agricole dans les périmètres irrigués 133 |
| | 4-5-2 Production agricole liée aux cultures pluviales 138 |
| | 4-5-3 Intégration des périmètres irrigués et des terres |
| | pluviales |
| | 그는 그는 그는 그는 그는 사람들이 되었다. 그는 그는 그들은 그를 다른 사람들이 가장 그들을 내려왔다. 그는 그를 다른 사람들이 되었다. 그는 그를 다른 사람들이 되었다. 그는 그는 그는 그를 다른 |
| 4-6 | Systèmes d'encadrement agricoles |
| 4-7 | Organisations des paysans |
| 4-8 | Commercialisation et transformation des produits agricoles 159 |
| 4-9 | Plan de construction des installations 166 |
| • | |
| | |
| | |
| | |
| | |
| | |

| | | • | .e |
|------------|--|--|------|
| ; | | 170 | |
| 4-10 | Plan de conservation de l'environnement | | |
| 4-11 | Coût du projet | | • |
| 4-12 | Plan de mise en oeuvre du projet | | |
| | 4-12-1 Organisation relative à la mise en oeu 4-12-2 Planning de mise en oeuvre du pro | | |
| 4 12 | Evaluation du projet | The state of the s | |
| 4-13 | 4-13-1 Objectif de l'évaluation | · | • |
| | 4-13-2 Taux interne de rentabilité économi | | |
| | 4-13-3 Effets sur l'économie sociale | | |
| CHAPITRE 5 | PLAN DE DEVELOPPEMENT DES ZONES | | |
| CHACHEO | DE DEVELOPPEMENT | | |
| 5-1 | Les zones prioritaires de développement | and the second s | 4 |
| | 5-1-1 Sélection des zones prioritaires de dé | and the state of t | |
| | 5-1-2 Profil des zones prioritaires de dével | | |
| 5-2 | Ressources en terres | | |
| | 5-2-1 Topographie | | |
| | 5-2-2 L'occupation actuelle des terres | | |
| | 5-2-3 Sols | | |
| | 5-2-4 Aptitude des sols à l'agriculture | Assert and the second of the s | • |
| 5-3 | Plan d'irrigation et de drainage | | |
| | 5-3-1 Zone de M'Bahiakro | | |
| | 5-3-2 Irrigation à partir de réservoirs sur les - sites de Dienzou, Yanmon, Eholié | affluents | |
| 5-4 | Infrastructures rurales | 1.11 | |
| | 5-4-1 Concept de base | 206 | |
| | 5-4-2 Routes et pistes | | |
| | 5-4-3 Approvisionnement des villages en | cau 207 | |
| 5-5 | Production agricole et animale | 212 | |
| | 5-5-1 Situation actuelle | 212 | |
| | 5-5-2 Programme de production agricol | e 216 | ! |
| | 5-5-3 Programme de production animale | 219 | HE I |
| | 5-5-4 Programme d'exploitation | · · | • |
| | 5-5-5 Rentabilité d'exploitation | 224 | İ |
| 5-6 | Systèmes d'encadrement agricole | 22 8 | |
| | 5-6-1 Objectif | 228 | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | | en e | |

| | | | | • |
|--------|------|--|--|--|
| | | | | · |
| | | | | |
| | | ر المراجع المر | | |
| | | 5-6-2 Contenu du plan d'assistance agricole | and the second s | |
| | 5-7 | Organisation des paysans | | • |
| | | 5-7-1 Objectif | | 233 |
| | ė o | 5-7-2 Concept de base de développement des pa | AT A PERSON OF THE PERSON OF T | · · |
| | 5-8 | Commercialisation et transformation des produits a | | |
| | | 5-8-1 Objectif | | 238 |
| | e à | 5-8-2 Contenu du plan | the second secon | The second secon |
| | 5-9 | Conception provisoire des principales installation | | |
| | • | 5-9-1 Zone de M'Bahiakro | | 247 |
| | | 5-9-2 Zones de Dienzou, Yanmon, Eholié et Atof irriguées par barrage sur affluent) | où (zones | 250 |
| | 5-10 | Exploitation et entretien des installations | and the second s | |
| | | 5-10-1 Zone de M'Bahiakro | | |
| | | 5-10-2 Les zones de Dienzou, Yanmon, Eholié et | | |
| | 5-11 | Plan de conservation de l'environnement | | |
| | 5-12 | Coût du projet | | |
| | 5-13 | Plan de mise en oeuvre du projet | A contract of the contract of | |
| | | 5-13-1 Organisation relative à la mise en oeuvre d | | |
| | | 5-13-2 Planning de mise en oeuvre du projet | | the state of the s |
| | 5-14 | Bvaluation du projet | | |
| • | | 5-14-1 Objectif de l'évaluation | and the second s | 280 |
| • | | 5-14-2 Technique et organisation de l'évaluation d | u projet | 280 |
| | | 5-14-3 Conditions de base de l'évaluation | | |
| | | 5-14-4 Bénéfices du projetament | and the second s | and the second s |
| | | 5-14-5 Analyse économique | ************ | 283 |
| | | 5-14-6 Taux interne de rentabilité économique. | | |
| | | 5-14-7 Analyse financière | | |
| | | 5-14-8 Effets sur l'économie sociale | | 290 |
| | | 5-14-9 Evaluation de synthèse | ************ | 293 |
| | | and a providing appearing the electronic forms | | |
| СНАРІТ | RE 6 | RECOMMANDATIONS | | 294 |
| | | and the control of the state of | | |
| | | | | |
| | | and a minimized with the fightening of the | | |
| | | | | |
| | • | | | |
| | | | | |
| | | | | Antonio de la composición del composición de la composición del composición de la co |
| | • | | | |
| | | | | |
| | • | | | |
| | | | | |
| | | | | |

LISTE DES TABLEAUX

| | | <u>age</u> |
|----------------|--|-------------|
| Tableau 2-2-1 | Utilisation du territoire en Côte d'Ivoire | 10 |
| Tableau 2-2-2 | Tendance du niveau d'autosuffisance en riz en Côte d'Ivoire | 12 |
| Tableau 2-2-3 | Productions agricoles pendant la campagne agricole 1988/89 en Côte d'Ivoire | |
| Tableau 2-3-1 | Objectifs de production par filière | 25 |
| Tableau 2-3-2 | Programme des productions vivrières établis par le Plan Directeur 1992/2015 | 27 |
| Tableau 3-1-1 | Occupation des terres dans la zone de l'étude du Plan Directeur | 30 |
| Tableau 3-1-2 | Répartition et caractères généraux des U.C. dans la zone d'étude | 36 |
| Tableau 3-1-3 | Superficies par classe d'aptitude | 39 |
| Tableau 3-1-4 | Evaluation de l'aptitude des sols | 40 |
| Tableau 3-1-5 | Superficies irrigables en aval des sites possibles de barrages sur les affluents du N'Zi | 41 |
| Tableau 3-1-6 | Données météorologiques de Dimbokro | 45 |
| Tábleau 3-1-7 | Ecoulement (MMC) du N'Zi et quelques affluents et coefficients de ruissellement (%) annuels | 49 |
| Tableau 3-1-8 | Ecoulement moyen mensuel (MMC) du N'Zi et quelques affluents | 50 : |
| Tableau 3-1-9 | Coefficients de ruissellement mensuels donnés en fonction de la pluviométrie pour les bassins versants des affluents du N'Zi | 51 |
| Tableau 3-1-10 | Résultats d'analyse d'eau | 5 3 |
| Tableau 3-1-11 | Débits, Q, et Cotes, H, estimés pour des crues maximales de durées de retour (ans) données | 54 |
| Tableau 3-1-12 | Organismes gouvernementaux concernés par l'environnement | 57 |
| Tableau 3-1-13 | Organisations Non-Gouvernementales | 58 |
| Tableau 3-1-14 | Les forêts classées dans la zone de l'étude et sa périphérie | 62 |
| Tableau 3-1-15 | Les différents types de végétation et les espèces principales des savanes situées dans et au voisinage de la zone d'étude | 63 |
| Tableau 3-2-1 | Croissance de la population de 1965 à 1991 | 67 |
| Tableau 3-2-2 | Division administrative liée à la zone de l'étude | 69 |

| | • | | |
|----------|----------------|---|------|
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| | Tableau 3-2-3 | Situation actuelle des infrastructures rurales dans les sous-préfectures concernées | . 72 |
| | Tableau 3-3-1 | Production agricole des sous-préfectures concernées par le projet pendant la campagne 1992/1993 | . 75 |
| | Tableau 3-3-2 | Superficies des cultures avant et après la sécheresse de 1991/92 | 80 |
| | Tableau 3-3-3 | Pyramide d'âge des caféiers dans le Département de Dimbokro | . 81 |
| | Tableau 3-3-4 | Technologies pratiquées dans les périmètres irrigués existants (1993) | . 82 |
| | Tableau 3-3-5 | Situation actuelle de la production animale dans les sous- préfectures concernées par le projet pendant la campagne 1992/1993 | . 84 |
| | Tableau 3-3-6 | Principales cultures agricoles et nombre de ménages (1992/1993) | |
| | Tableau 3-3-7 | Superficies cultivées par ménage | . 86 |
| | Tableau 3-3-8 | Taux d'adhésion aux organisations des paysans | . 87 |
| | Tableau 3-3-9 | Evolution mensuelle des prix de vente des principaux | |
| | | produits agricoles sur le marché de Dimbokro | . 90 |
| | Tableau 3-3-10 | Personnel ANADER | 91 |
| | Tableau 3-3-11 | Situation actuelle des groupements des paysans pour le café et cacao | . 93 |
| | Tableau 4-3-1 | Facteurs relatives à la construction des barrages et à l'aménagement des terres dans les zones de développement | 117: |
| | Tableau 4-3-2 | | 123 |
| • | Tableau 4-3-3 | Sélection des zones prioritaires de développement | |
| | Tableau 4-4-1 | Plan d'amélioration des pistes | 130 |
| | Tableau 4-4-2 | Plan d'approvisionnement des villages en eau (1/2) | 131 |
| | Tableau 4-4-2 | Plan d'approvisionnement des villages en eau (2/2) | 132 |
| | Tableau 4-6-1 | Membres composant l'unité d'appui proposée pour la vulgarisation | 151 |
| | Tableau 4-12-1 | けんし こうはんまん 自動 しきょう こうしんしゅうけんがく だっぱんはくり むっとう コール・コート・ナー | |
| | Tableau 5-1-1 | Sélection des zones prioritaires de développement le long des affluents du N'Zi | 182 |
| | Tableau 5-1-2 | Le profil des zones prioritaires de développement | |
| | Tableau 5-2-1 | Occupation actuelle des terres dans la zone de l'étude | 185 |
| | Tableau 5-2-2 | Occupation actuelle des terres sur les sites prévus pour les retenues d'eau | 192 |
| | | | |
| | | | |
| | | | |
| *. *. | | | |
| | | | |

| Tableau 5-2-3 | Sols de la zone de l'étude |
|--|--|
| Tableau 5-2-4 | Superficie par groupe d'aptitude |
| Tableau 5-4-1 | Situation actuelle des pistes d'accès (1/2) |
| Tableau 5-4-1 | Situation actuelle des pistes d'accès (2/2)209 |
| Tableau 5-4-2 Tableau 5-4-3 | Plan d'amélioration des pistes |
| | l'approvisionnement en eau domestique 211 |
| Tableau 5-5-1 | Programme d'introduction de l'élevage dans les zones prioritaires |
| Tableau 5-5-2 | Composition moyenne des ménages dans les zones prioritaires |
| Tableau 5-5-3 | Modèles d'exploitation à adopter |
| Tableau 5-5-4 | Main d'oeuvre familiale mensuelle nécessaire pour une exploitation (homme-jour) |
| sterio de la companya | (2) Modèle II |
| Tableau 5-5-5 | Bénéfice brut moyen par I ha de terrain irrigable par an (A) Irrigation par gravité |
| | (B) Irrigation par pompage |
| Tableau 5-5-6 | Bénéfice brut moyen par 1 ha de terrain irrigable par an en case de vente du riz après blanchissage |
| Tableau 5-5-7 | Bénéfice brut moyen par 1 ha de champ pluvial par an |
| Tableau 5-5-8 | Revenus monétaires des modèles d'exploitation dans les périmètres irrigués |
| Tableau 5-6-1 | Emplacement des unités d'encadrement et d'appui 229 |
| Tableau 5-6-2 | Montants nécessaires au crédit des intrants (annuels) 230 |
| Tableau 5-6-3 | Montants nécessaires au crédit des machines agricoles de chaque regroupement de coopératives (annuels) 231 |
| Tableau 5-6-4 | Plan de formation sur les machines agricoles 232 |
| Tableau 5-7-1 | Situation des groupements de paysans dans le périmètre de M'Bahiakro |
| Tableau 5-8-1 | Zone visée par le décorticage 239 |
| Tableau 5-8-2 | Quantités de riz décortiqué prévues 240 |
| Tableau 5-8-3 | Nombre de jours nécessaires au décorticage 241 |
| Tableau 5-8-4 | Emplacement des décortiqueurs241 |
| Tableau 5-8-5 | Coût de décorticage et frais de remboursement 242 |
| | |
| | |
| | |

| Tableau 5-8-6 | Etude comparative des prix du transport | 245 |
|----------------|---|-------------------|
| Tableau 5-8-7 | Nombre d'aires de séchage requises | 246 |
| Tableau 5-12-1 | Coût du projet I. Coût d'investissement II. Coût récurrents | 270 270 275 |
| Tableau 5-13-1 | Planning de mise en oeuvre du projet | 279 |
| Tableau 5-14-1 | Superficies bénéficiaires de l'irrigation | 281 |
| Tableau 5-14-2 | Taux de réalisation des bénéfices | 282 |
| Tableau 5-14-3 | Coûts économiques des frais de construction | 284 |
| Tableau 5-14-4 | Augmentation du bénéfice - Cas de M'Bahiakro (1/5) | 285 |
| Tableau 5-14-4 | Augmentation du bénéfice - Cas de Dienzou (2/5) | 285 |
| Tableau 5-14-4 | Augmentation du bénéfice - Cas de Yanmon (3/5) | 285 |
| Tableau 5-14-4 | Augmentation du bénéfice - Cas d'Eholié (4/5) | 286 |
| Tableau 5-14-4 | Augmentation du bénéfice - Cas d'Atofou (5/5) | 286 |
| Tableau 5-14-5 | Taux interne de rentabilité économique | 287 |
| Tableau 5-14-6 | Analyse de sensibilité | 288 |
| Tableau 5-14-7 | Bénéfice financier du projet au niveau du revenu agricole | 289 |
| Tableau 5-14-8 | Redevances hydrauliques | |

rate the district palities are because

n de la descripció de la final de la companya de l La companya de la co

| | LISTE DES FIGURES |
|--------------|--|
| | |
| Figure 2-2-1 | Evolution de production, d'exportation et de prix moyens CAF du café vert |
| Figure 2-2-2 | Evolution de production, d'exportation et de prix moyens CAF du cacao féves |
| Figure 2-2-3 | Evolution de superficies cultivées et production du riz 15 |
| Figure 3-1-1 | Occupation actuelle des terres dans la zone du Plan Directeur (1/2) |
| Figure 3-1-1 | Occupation actuelle des terres dans la zone du Plan Directeur (2/2) |
| Figure 3-1-2 | Carte des sols dans la zone du Plan Directeur (1/2) 37 |
| Figure 3-1-2 | Carte des sols dans la zone du Plan Directeur (2/2) 38 |
| Figure 3-1-3 | Variabilité de la pluviométrie annuelle à Dimbokro 44 |
| Figure 3-1-4 | Pluviométrie de Dimbokro; comparaison pluviométrie moyenne à celle de 1983 |
| Figure 3-3-1 | Cycles végétatifs des cultures principales |
| Figure 3-3-2 | Systèmes typiques des cultures vivrières et industrielles (Situation actuelle) |
| Figure 4-5-1 | Systèmes culturaux adoptés dans les périmètres irrigués 137 |
| Figure 4-5-2 | Systèmes culturaux des cultures vivrières 142 |
| Figure 4-5-3 | Systèmes culturaux des cultures annuelles de rente 145 |
| Figure 4-5-4 | Systèmes culturaux adoptés dans les périmètres irrigués 147 |
| Figure 4-8-1 | Circuit de commercialisation du paddy/riz dans la zone d'étude (plan) |
| Figure 4-8-2 | Circuit de commercialisation du légumes dans la zone d'étude (plan) |
| Figure 5-2-1 | Occupation des terres dans la zone de M'Bahiakro 187 |
| Figure 5-2-2 | Occupation des terres dans la zone de Dienzou 188 |
| Figure 5-2-3 | Occupation des terres dans la zone de Yanmon 189 |
| Figure 5-2-4 | Occupation des terres dans la zone d'Eholié 190 |
| Figure 5-2-5 | Occupation des terres dans la zone d'Atofou 191 |
| Figure 5-2-6 | Carte des sols de la zone de M'Bahiakro 195 |
| Figure 5-2-7 | Carte des sols de la zone de Dienzou 196 |
| Figure 5-2-8 | Carte des sols de la zone de Yanmon 197 |
| Figure 5-2-9 | Carte des sols de la zone d'Eholié |

| Figure 5-2-10 | Carte des sols de la zone d'Atofou 199 |
|---------------|---|
| Figure 5-7-1 | Organisation proposé du bureau central des GVC à M'Bahiakro Périmètre |
| Figure 5-13-1 | Organisation relative à la mise en oeuvre du projet 278 |
| 9 - | |

t kangan talah dalam biri perakan terbih bera

and the second of the second o

and the same of
and a second of the second of

and the second transfer the large care

State Same

化拉夫克克 谱

人名英格特特

. Palvija Masika di